

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération
n°139-2020
Point 4.6.2

Point 4.6.2 de l'ordre du jour

Demande de prolongement du mandat des membres du Conseil de la Faculté de médecine jusqu'à l'élection du nouveau Conseil de la Faculté de médecine, maïeutique et de sciences pour la santé

Vu l'article L713-3 du Code de l'éducation relatif au Conseil de faculté

Vu l'article L713-1 du Code de l'éducation donnant compétence au Conseil de faculté pour approuver les statuts

Vu l'article L719-1 relatif à la composition des conseils

Vu l'acte du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg du 7 juillet 2020 adoptant la dissolution de la Faculté de médecine et le processus transitoire permettant la création de la nouvelle Faculté de médecine, maïeutique, et sciences pour la santé à compter du 1^{er} septembre 2020

1- Calendrier Initial :

Il avait été prévu dans les actes approuvant la création de la nouvelle Faculté de médecine, maïeutique et de sciences pour la santé de Strasbourg qu'une élection d'un Conseil partiel devait avoir lieu au cours du mois d'octobre.

Cependant ce calendrier initial ne pourra être respecté en raison des difficultés liées à l'organisation de l'élection du nouveau Conseil de faculté notamment pour la constitution des listes électorales du collège des étudiants

2- Nécessité du prolongement de mandat

Le Conseil de faculté est nécessaire pour le bon fonctionnement de la Faculté, notamment lors de cette période transitoire. Il est donc nécessaire d'avoir une instance de consultation en attendant les prochaines élections du Conseil notamment pour les aspects RH des bi-appartenants ou tout ce qui concerne la formation et la scolarité.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la prolongation de la durée du mandat des membres du Conseil de la Faculté de médecine au-delà du 31 août 2020 et jusqu'aux élections du nouveau Conseil de la Faculté de médecine, maïeutique et sciences pour la santé.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU